

BUDGET 2023



Chères Repentignaises,
Chers Repentignois,

Nous sommes à l'aube d'une nouvelle année qui s'annonce encore une fois riche de projets et de belles réalisations. Afin de nous assurer que celles-ci contribuent concrètement à votre qualité de vie, les membres du conseil et moi nous sommes prêts à un exercice budgétaire rigoureux qui permettra de respecter votre capacité de payer, et ce, malgré le contexte économique instable et imprévisible que nous vivons.

Ainsi, en dépit des enjeux de pénurie de main-d'œuvre, de hausse des taux d'intérêt et d'augmentation du coût des biens et services, nous sommes fiers de vous annoncer que la variation moyenne du compte de taxes sera de seulement 3,5 % pour les citoyen.ne.s, de même que pour les entreprises dont la valeur foncière est de moins de 1 M\$. Plus concrètement, 47 % des propriétaires de maisons auront une hausse inférieure à 100 \$. En ce qui concerne les entreprises, 62 % d'entre elles auront une augmentation de 500 \$ et moins.

L'atténuation de la hausse du compte de taxes découle de la création d'une nouvelle tranche de taxation pour les immeubles commerciaux et industriels dont la valeur foncière est supérieure à 1 M\$. Pour les immeubles industriels plus précisément, la variation moyenne sera de 12,5 %, ce qui permettra de pallier le retard fiscal des dernières années. Précisons que celles-ci peuvent bien souvent déduire une partie des taxes dans les dépenses applicables de l'entreprise, et que même si le taux qui leur est imposé se rapproche de la moyenne de municipalités similaires à Repentigny, il demeure compétitif.

Rappelons qu'au Québec, les villes ont l'obligation de présenter un budget de fonctionnement équilibré, où les dépenses sont égales aux revenus. En moyenne, environ 60 % des revenus des municipalités de la province sont tributaires de l'impôt foncier. Toutefois, à Repentigny, ce pourcentage est de 82 %, ce qui nous met encore plus de pression quant aux décisions à prendre afin de limiter l'impact sur le taux de taxation.

Nous y sommes toutefois encore une fois arrivés ! Nous avons fait les bons choix pour encourager l'entrepreneuriat local, donner un peu d'air aux citoyen.ne.s et ultimement permettre à Repentigny de continuer à se moderniser. Et l'administration poursuivra son travail en ayant toujours comme priorité d'offrir à la population une ville plus propre, plus verte, plus durable, où il fait bon vivre.

Merci de votre collaboration de tous les instants.

Nicolas Dufour
Maire de Repentigny



**Valeur moyenne d'une
propriété unifamiliale :
325 000 \$**

Impact sur le compte de taxes d'une propriété
unifamiliale à Repentigny dont la valeur
moyenne est de 325 000 \$.

Taxes annuelles

2022 : 3 047 \$

2023 : 3 153 \$

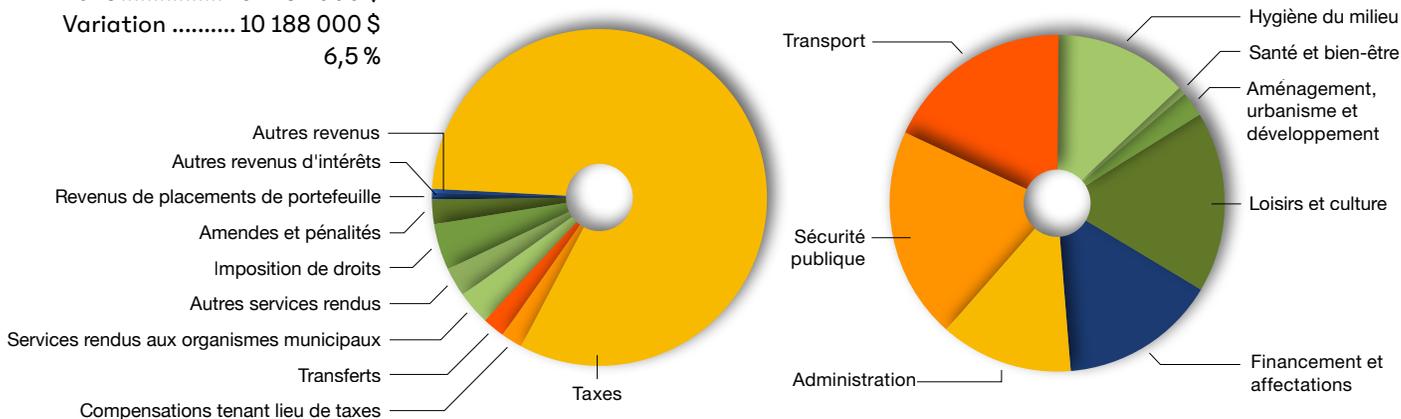
Variation de 3,5 %

106 \$

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023

Variation du budget entre 2022 et 2023

2022 157 044 000 \$
 2023 167 232 000 \$
 Variation 10 188 000 \$
 6,5 %



Revenus 2023 : 167 232 000 \$

Taxes	137 006 670 \$	82 %
Compensations tenant lieu de taxes	3 437 120 \$	2 %
Transferts	3 611 090 \$	2 %
Services aux organismes municipaux	5 421 430 \$	3 %
Autres services rendus	4 671 420 \$	3 %
Imposition de droits	7 438 780 \$	5 %
Amendes et pénalités	3 938 700 \$	2 %
Revenus de placements de portefeuille	400 000 \$	0 %
Autres revenus d'intérêts	670 000 \$	1 %
Autres revenus	636 790 \$	0 %

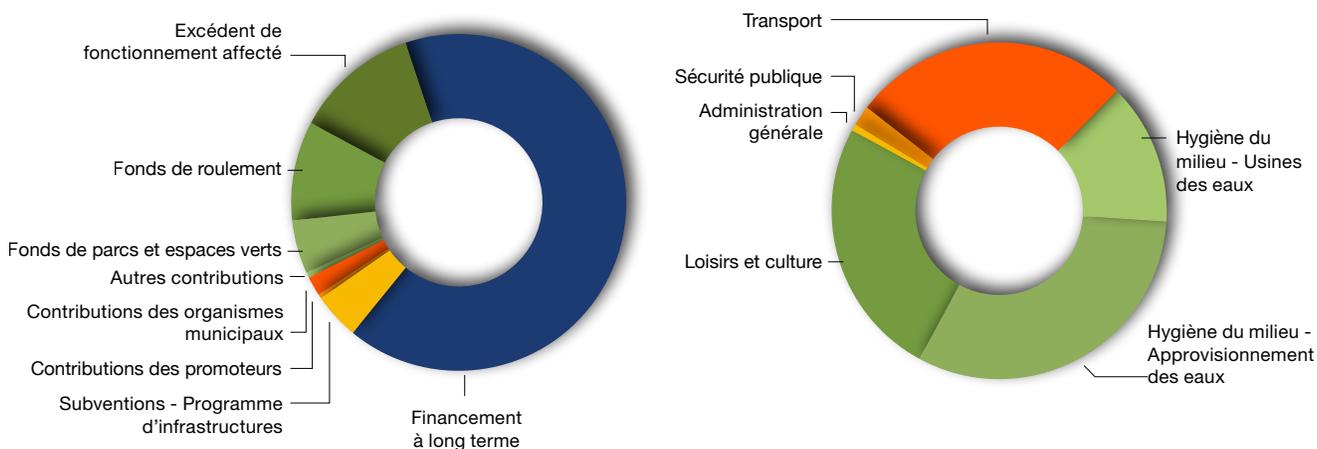
Dépenses 2023 : 167 232 000 \$

Administration	21 413 570 \$	13 %
Sécurité publique	34 083 540 \$	20 %
Transport	30 519 870 \$	18 %
Hygiène du milieu	21 507 850 \$	13 %
Santé et bien-être	1 272 530 \$	1 %
Aménagement, urbanisme et développement	4 051 150 \$	3 %
Loisirs et culture	29 081 500 \$	17 %
Financement et affectations	25 301 990 \$	15 %

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2023

Répartition du financement et des immobilisations

Investissements : 38 849 000 \$
 Contributions, subventions et affectations : 13 194 000 \$
 Financés par emprunt long terme : 25 655 000 \$



Financement*

Subventions - Programme d'infrastructures	1 735 000 \$	5 %
Contributions des promoteurs	150 000 \$	0 %
Contributions des organismes municipaux	729 000 \$	2 %
Autres contributions	195 000 \$	0 %
Fonds de parcs et espaces verts	2 000 000 \$	5 %
Fonds de roulement	3 708 000 \$	10 %
Excédent de fonctionnement affecté	4 677 000 \$	12 %
Financement à long terme	25 655 000 \$	66 %

Immobilisation**

Administration générale	250 000 \$	1 %
Sécurité publique	755 000 \$	2 %
Transport	10 445 000 \$	27 %
Hygiène du milieu - Usines des eaux	5 300 000 \$	14 %
Hygiène du milieu - Approvisionnement des eaux	12 375 000 \$	31 %
Loisirs et culture	9 724 000 \$	25 %

*Financement prévu pour les dépenses d'investissement.

**Acquisition des actifs de la Ville (dépendances d'investissement).

Le budget de fonctionnement représente les dépenses d'opération nécessaires à la Ville pour être en mesure d'offrir les services aux citoyens au cours d'une année. Quant au budget d'investissement, il représente les acquisitions d'actifs de la municipalité, tels que les infrastructures de rues, les bâtiments, les aménagements de parcs, les véhicules et équipements divers.